

ANNEXE B – ETAT DE LA DETTE DEPARTEMENTALE

I- Stratégie poursuivie en matière de dette

A. 2017 : maturation longue, panachage de taux et remboursement sec

En 2016, comme au cours des deux exercices précédents, le Département a fait appel, au titre de son programme d'emprunt annuel, à des contrats de plus longue durée (20 ans auprès des partenaires bancaires « classiques », 25 ans dans le cadre de ses enveloppes pluriannuelles auprès de la Caisse des Dépôts) à taux variable (Euribor 3 mois et Livret A) afin de profiter de conditions de marché favorables.

Les emprunts encaissés sur l'exercice 2017, dont le détail est présenté dans le tableau ci-dessous, s'élèvent à 22,71 millions d'euros dont 11,34 millions reportés de l'exercice précédent destinés au financement d'investissements sur le budget principal, pour 11,2 millions, et sur le budget annexe du Laboratoire, pour 145 000 €.

Etablissement	Année de l'opération	Montant concerné	Durée	Conditions	Budget concerné
Crédit Mutuel Océan	2016	145 000 €	10 ans	0,51%	Laboratoire
Crédit Agricole	2016	10 000 000 €	20 ans + 1 an	Euribor 3 mois +0,79%	Principal
Arkéa Banque	2017	10 000 000 €	20 ans	Euribor 3 mois +0,40%	Principal
Caisse des Dépôts	2016	1 200 000 €	20 ans	0,00%	Principal
	2017	1 370 000 €	25 ans	Livret A +0,75%	Principal
Total pour les opérations 2017		22 715 000 €			

A ces emprunts, il convient d'ajouter un emprunt conclu dans le cadre du programme 2017 pour le budget annexe du Laboratoire mais encaissé en 2018 dans un souci d'optimisation financière.

Etablissement	Année de l'opération	Montant concerné	Durée	Conditions	Budget concerné
Crédit Agricole	2017	250 000 €	10 ans	0,95%	Laboratoire
Total pour les opérations 2017		250 000 €			

En 2017, au titre du financement des budgets départementaux, le montant des emprunts s'élève à :

- 11 620 000 € en contractualisation au titre du programme de l'exercice (dont 11,37 millions d'euros au titre du budget principal et 250 000 € à celui du budget annexe du Laboratoire) ;
- 22 715 000 € en réalisation (dont 11,34 millions d'euros au titre de l'exercice 2017 et 11,37 millions à celui des reports de l'exercice 2016).

Par ailleurs, compte tenu des disponibilités dégagées par la gestion 2016 et des opportunités offertes par les conditions de marchés et les clauses de certains produits de son encours (faible indemnité de sortie), le Département a également procédé à une gestion active de sa dette qui a pris la forme suivante :

- le remboursement sec d'un prêt de son encours (*cf. tableau ci-dessous*) ;

Année du prêt	Nature de l'opération	Montant concerné	Durée résiduelle	Conditions sorties	Pénalités versées	Gain durée résiduelle
2009	Remboursement sec	9 000 000 €	11 ans	Euribor 12M +1,59%	270 000 €	1 090 891 €
Total pour les opérations 2017		9 000 000 €			270 000 €	1 090 891 €

- le réaménagement d'un prêt partiellement mobilisé : baisse de la marge applicable au montant déjà mobilisé s'accompagnant sur le montant non mobilisé de la mise en place de cinq nouveaux contrats avec des conditions financières plus favorables et des durées de mobilisation adaptées et du renoncement à mobiliser le solde du prêt sans versement des pénalités de dédit prévues au contrat (*cf. tableau ci-dessous*).

Année de l'opération	Nature de l'opération	Montant concerné	Durée	Conditions		Pénalités versées	Gain durée résiduelle
				Quittées	Obtenues		
2013	Réaménagement (<i>montant mobilisé</i>)	29 560 000 €	25 ans + 1 an	Livret A +1,0%	Livret A +0,90%	8 868 €	391 132 €
2016	Nouveau prêt à taux zéro	1 200 000 €	20 ans		0,00%	0 €	444 857 €
2017	Nouveau prêt PSPL BEI	8 820 000 €	25 ans + 1 an		1,88%	5 290 €	928 093 €
2017	Nouveau prêt PSPL BEI	5 785 000 €	25 ans + 1 an	Livret A +1,0%	1,88%	3 470 €	581 543 €
2017	Nouveau prêt PCV	7 985 000 €	25 ans + 4 ans		Livret A +0,75%	4 790 €	-154 138 €
2017	Nouveau prêt PCV	2 637 500 €	25 ans + 2 an		Livret A +0,75%	1 580 €	35 948 €
2017	Renoncement à mobiliser (<i>sans pénalités</i>)	11 572 500 €		Livret A +1,0%		0 €	115 725 €
Total pour le réaménagement		67 560 000 €				23 998 €	2 343 160 €

Ces opérations permettent d'économiser ou de réduire le versement des frais financiers sur la durée résiduelle des prêts concernés. Le gain obtenu (après versement des frais ou pénalités éventuellement dues aux banques) est estimé à 3 434 051 € sur la durée résiduelle (qui s'ajoutent aux 3 691 825 € économisés grâce aux opérations de refinancement, de renégociation et de remboursement sec menées en 2015 et 2016).

B. 2018 : poursuite de la stratégie dans la voie engagée depuis 2016

Dans le contexte de taux actuel, les collectivités de taille importante doivent, si la structure de la dette le leur permet, poursuivre une stratégie de taux fixe.

L'importance de ce type de dette dans son encours (57,9%) oblige le Département de la Vendée à poursuivre sa stratégie de recherche de taux bas, engagée depuis 2013, consistant en la réalisation d'emprunts à taux variable (les index étant à leurs plus bas voire même pour certains négatifs) tout en y intégrant, en fonction des opportunités du moment et des contrats pluriannuels déjà signés, des emprunts à taux fixes.

Pour pouvoir continuer à emprunter à de très bonnes conditions financières, le Département doit par ailleurs maintenir la qualité (reconnue) de sa signature auprès de ses partenaires :

- en limitant la dégradation de ses ratios, notamment de désendettement (et pour se faire en préservant autant que possible le montant de son autofinancement) ;
- en surveillant davantage la situation financière de ses satellites (SDIS, SEM...) qui sont intégrés par certaines banques dans le « taux d'emprise » du Département (maximum à prêter dans l'encours de celui-ci).

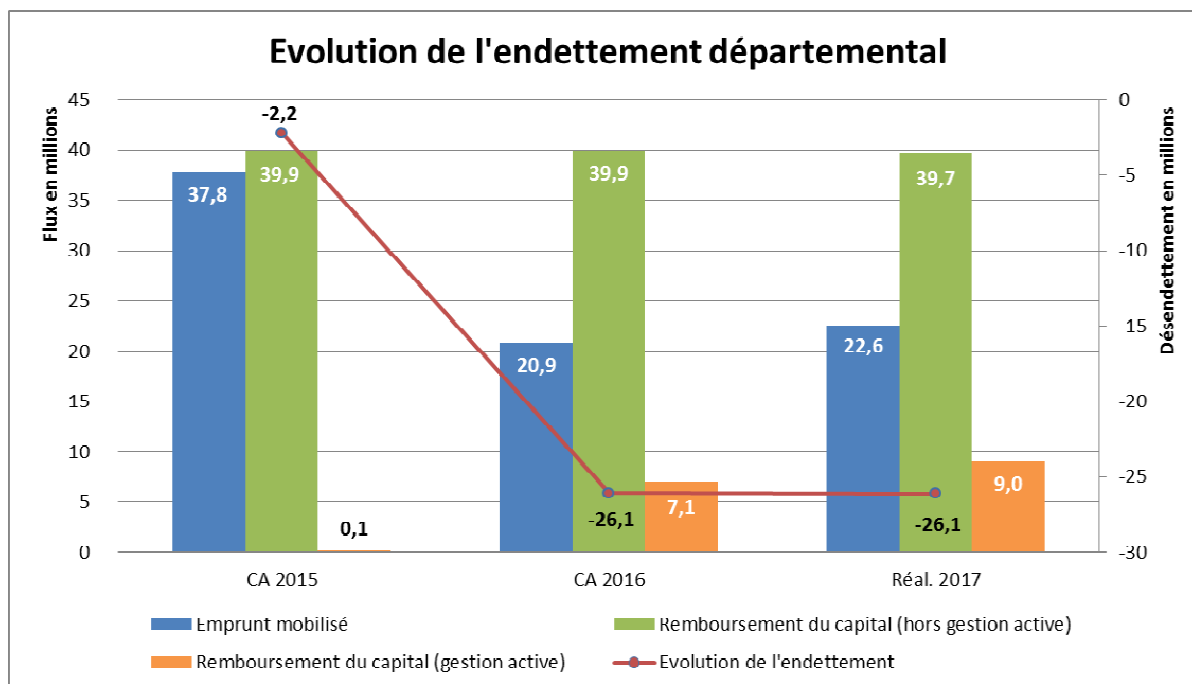
Compte tenu d'un environnement favorable en matière de taux, le Département de la Vendée devra, comme depuis 2015, utiliser en 2018 les possibilités de renégociation, refinancement voire remboursement sec (en fonction du résultat 2017) s'offrant à lui sur un nombre de contrats restreint (ceux prévoyant le versement d'indemnités de faible montant en cas de réalisation de ce type d'opérations).

II- Evolution du stock de dette depuis 2011

Entre 2011 et 2017, le recours à l'emprunt du Département au titre du budget principal a été ramené pour le budget principal de 89,8 à 22,6 millions d'euros (dont 12,6 millions au titre du seul exercice 2017). Cette forte réduction a permis, dans un premier temps, de réduire la progression de l'encours de dette (+2,4 % en 2013 contre +14,9 % en 2011), puis, depuis 2014, de le faire légèrement décroître (-5,8% avec la réalisation 2017 et -8,0% si l'emprunt reporté avait été encaissé dès 2016).

	CA 2014	CA 2015	CA 2016	Réal. 2017
Encours de dette (<i>capital restant dû</i>)	480,95 M€ -0,1%	479,05 M€ -0,4%	453,03 M€ -5,4%	426,98 M€ -5,8%
Emprunt mobilisé	39,00 M€ -22,0%	37,80 M€ -3,1%	20,87 M€ -44,8%	22,57 M€ 8,1%
Capital remboursé (<i>hors gestion active</i>)	39,18 M€ 2,1%	39,90 M€ 1,8%	39,92 M€ 0,1%	39,68 M€ -0,6%
Intérêts versés	17,49 M€ -2,6%	16,67 M€ -4,7%	14,27 M€ -14,4%	12,90 M€ -9,6%
Taux moyen de la dette	3,61%	3,30%	3,00%	2,87%

En 2017 et pour la quatrième fois consécutive depuis 2002, les montants de l'emprunt mobilisé par le Département, à savoir 22,6 millions d'euros, et de celui contractualisé au titre de l'exercice, à savoir 12,82 millions, ont été inférieurs à celui du remboursement du capital des emprunts antérieurement souscrits, lequel s'élevait à 39,7 millions d'euros (en dehors de la gestion active de la dette).



Ainsi, le **montant du désendettement réel de l'exercice** (hors gestion active) **s'élève** à -17,1 millions d'euros auxquels s'ajoutent les -9,0 millions engendrés par la politique de la gestion active, soit **au total -26,1 millions d'euros**.

En trois ans, le Département de la Vendée s'est donc **désendetté à hauteur de 54,4 millions d'euros**.

III- Projection de la dette au 1^{er} janvier 2018

A. Caractéristiques de l'encours de dette

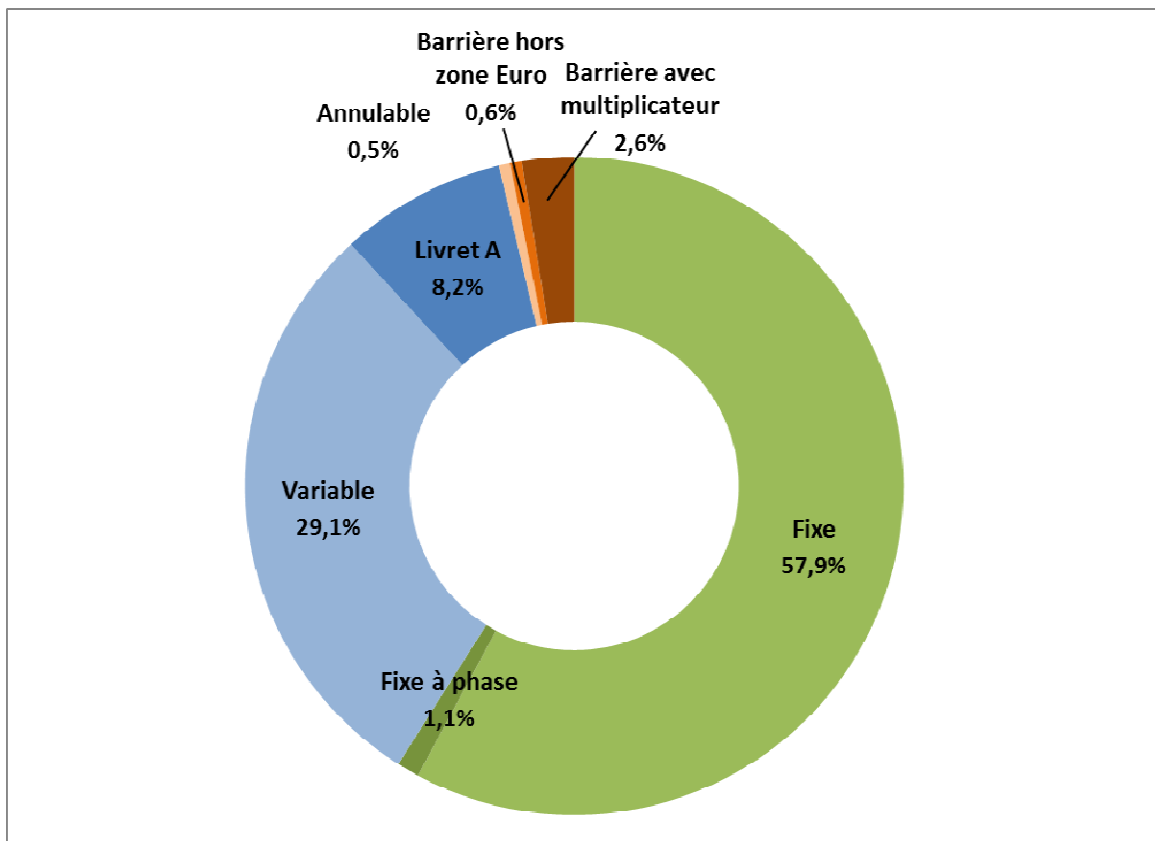
Au 1^{er} janvier 2018, l'encours de dette du Département porte sur 87 contrats (auxquels doivent être ajoutés les 250 000 € signés en 2017 et encaissés en 2018 qui n'apparaissent donc pas dans l'encours au 1^{er} janvier 2018) répartis auprès de quinze établissements bancaires différents.

Caractéristiques de la dette au :	1 ^{er} janvier 2018	1 ^{er} janvier 2017
La dette globale est de :	426 587 968 €	452 695 957 €
Le taux moyen s'élève à :	2,87%	2,99%
La durée de vie résiduelle est de :	13 ans	13 ans et 4 mois
La durée de vie moyenne est de :	7 ans et 4 mois	7 ans et 6 mois

B. Structure de la dette départementale

La dette départementale peut être répartie en trois catégories :

- les produits à taux fixe ou fixe à phase (58,99% contre 61,14% du stock de dette au 1^{er} janvier 2017) ;
- les produits à taux variable ou indexés sur Livret A (37,31% contre 34,91% de l'encours de dette au 1^{er} janvier 2017) ;
- les produits dits « structurés » (barrière ou annulable) (3,67% contre 3,95% du stock de dette au 1^{er} janvier 2017).



Grâce au rééquilibrage effectué au cours des dernières années, les caractéristiques de cette dette sont désormais proches de celles des autres départements, avec :

- une part légèrement plus faible de produits à taux fixe ou à taux fixe à phase (*moyenne sur 2016 : 59,7%*) ;
- une part un peu plus élevée de produits à taux variable ou indexés sur Livret A (*moyenne sur 2016 : 36,0%*) ;
- une part plus faible de produits dits « structurés » (*moyenne sur 2016 : 4,3%*).

Type	Encours	Part	Taux moyen
Fixe	247 055 367 €	57,91%	4,07%
Fixe à phase	4 625 000 €	1,08%	1,26%
Variable	124 191 667 €	29,11%	0,68%
Livret A	35 040 000 €	8,21%	1,71%
Annulable	2 333 333 €	0,55%	4,80%
Barrière hors zone Euro	2 450 000 €	0,57%	4,05%
Barrière avec multiplicateur	10 892 601 €	2,55%	4,34%
Ensemble des risques	426 587 967 €	100,00%	2,87%

Il convient de relever que la part de produits variables progressera sensiblement au cours des années à venir, le Département ayant en effet conclu des contrats pluriannuels avec :

- la Banque Européenne d'Investissement pour le financement du plan collège (30 millions d'euros en 2016) ;
- la Caisse des Dépôts, dans le cadre du réaménagement de son prêt de 2013 destiné au financement du plan collège, pour les opérations de réhabilitation lourde des collèges Challans-centre et Pierre Garcie-Ferrande, à Saint-Gilles-Croix-de-Vie (10,62 millions en 2017).

C. Répartition des risques (charte de bonne conduite)

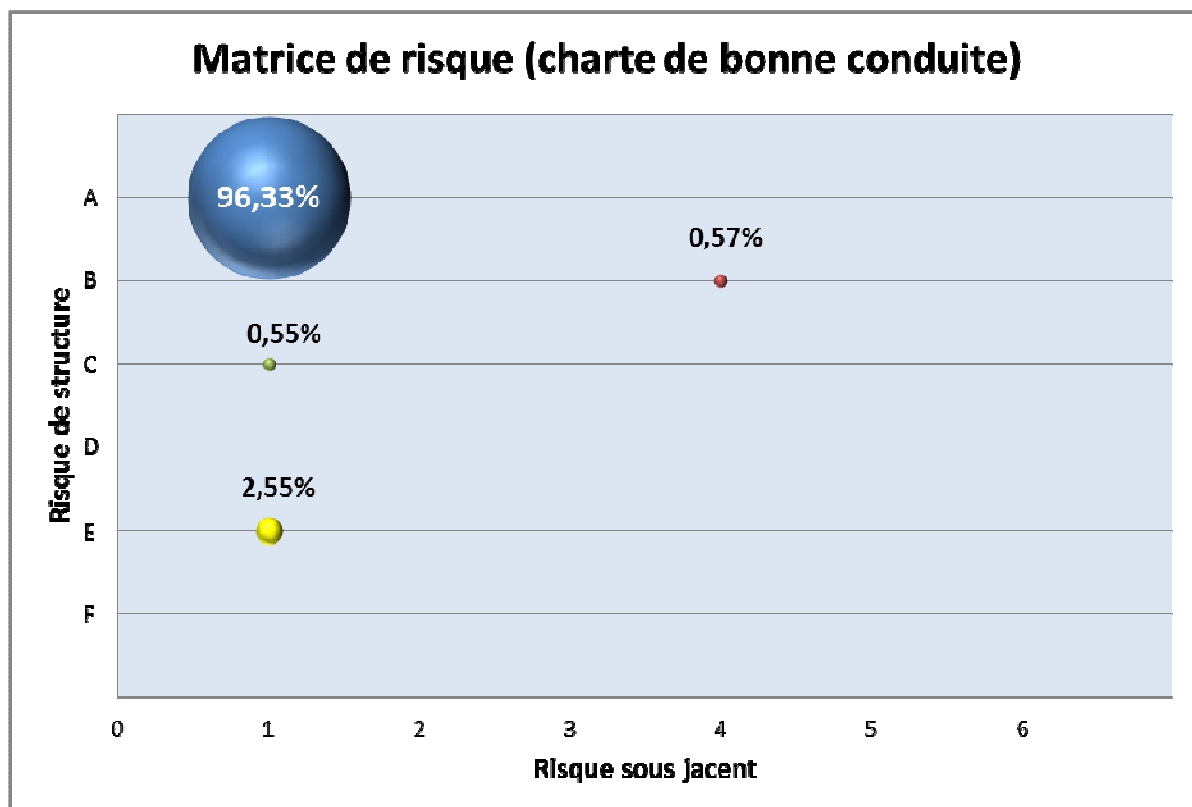
La charte de bonne conduite (ou charte Gissler), signée le 7 décembre 2009, permet de classer les produits présents dans l'encours de dette des collectivités grâce à une double codification :

- pour les chiffres : **1** (*indices zone euro*), **2** (*indice inflation française, zone euro ou écart entre ces indices*), **3** (*écarts d'indices zone euro*), **4** (*indices hors zones euro ou écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro*) et **5** (*écart d'indices hors zone euro*) ;
- pour les lettres : **A** (*principalement taux fixe et variable simples*), **B** (*barrière simple sans effet de levier*), **C** (*option d'échange*), **D** (*multiplicateur jusqu'à 3 principalement*) et **E** (*multiplicateur jusqu'à 5*).

Les emprunts dits « toxiques » ou hors-charte sont classés 6F.

Depuis 2014, une politique d'élimination des produits hors-charte a été menée auprès des collectivités et des autres structures publiques concernées (hôpitaux notamment) avec la mise en place d'un fonds de soutien permettant la sortie des « emprunts structurés à risque » (élargi à certains produits structurés avec multiplicateur classés 3 à 5E).

Contrairement à un certain nombre de collectivités et notamment de départements (0,7% de l'encours de dette en moyenne), le Département de la Vendée n'a aucun produit hors-charte (ou « toxique ») dans son encours.

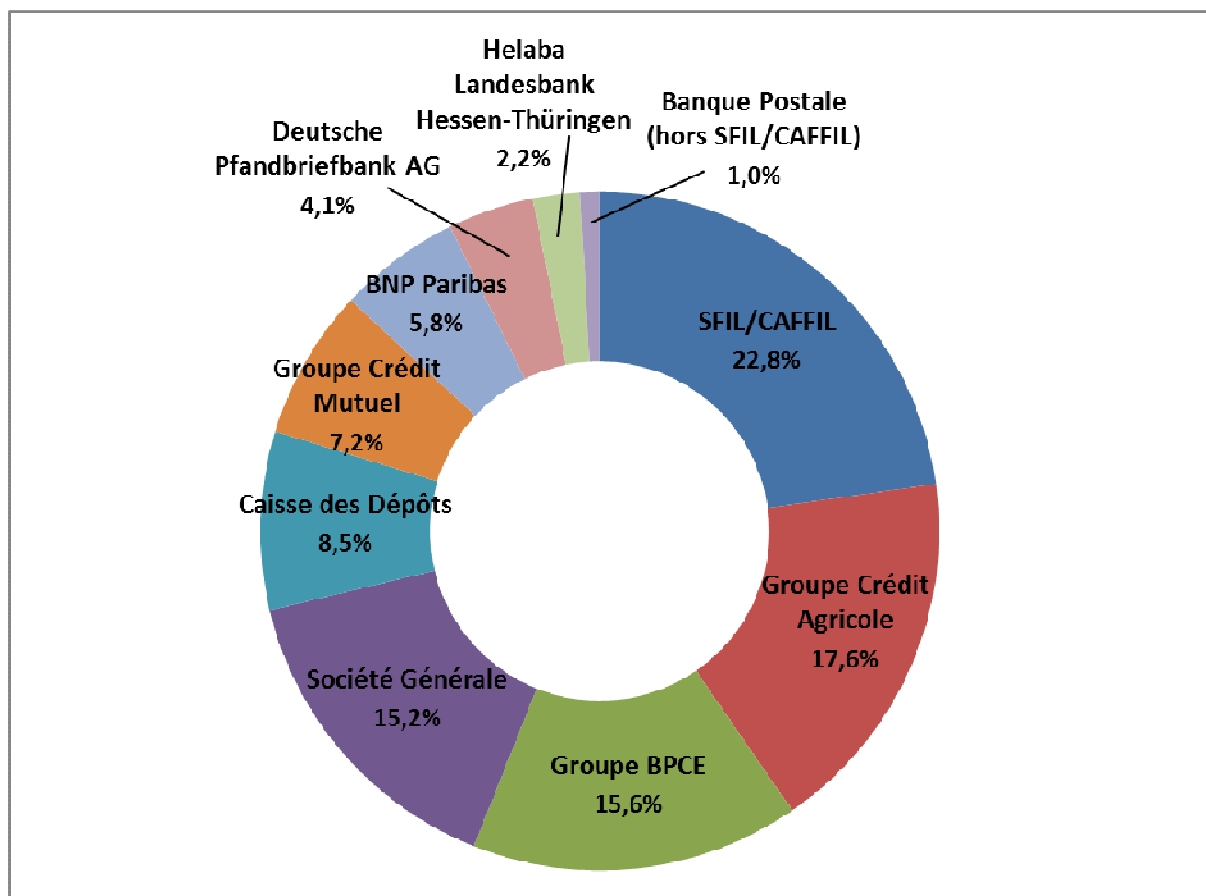


Les quatre produits qui ne font pas partie des 96,33% classés 1A (contre 96,05% au 1^{er} janvier 2017) sont :

- un produit à taux fixe annulable, classé 1C (0,55% contre 0,62% de l'encours au 1^{er} janvier 2017) ;
- deux produits à barrière avec multiplicateur, classés 1E (2,55% contre 2,71% de l'encours au 1^{er} janvier 2017), ne présentant aucun risque (les barrières se situant respectivement à 6% et 7%, soit un niveau bien supérieur aux évolutions escomptées de l'Euribor 12 mois, actuellement négatif à -0,19%) ;
- un produit à barrière hors zone euro, classé 4B (0,57% contre 0,62% au 1^{er} janvier 2017) ne présentant lui aussi aucun risque à court ou moyen terme (la barrière se situant à 6 %, soit un niveau supérieur aux évolutions escomptées du Libor UDS 12 mois qui se situe actuellement aux alentours de 2,15%).

D. Répartition entre les différents établissements bancaires

En matière d'emprunts, le Département de la Vendée a toujours fait en sorte de conserver un nombre important de partenaires bancaires. Cette politique lui a permis de faire face, en 2011 et 2012, au désengagement de certains acteurs du marché du financement local, ce que n'ont pas toujours pu faire certaines collectivités tributaires d'un nombre plus restreint d'établissements bancaires.



Au 1^{er} janvier 2018, la répartition de l'encours de dette du Département de la Vendée entre les différents groupes bancaires, détaillée pour chaque établissement en annexe au présent document, est la suivante :

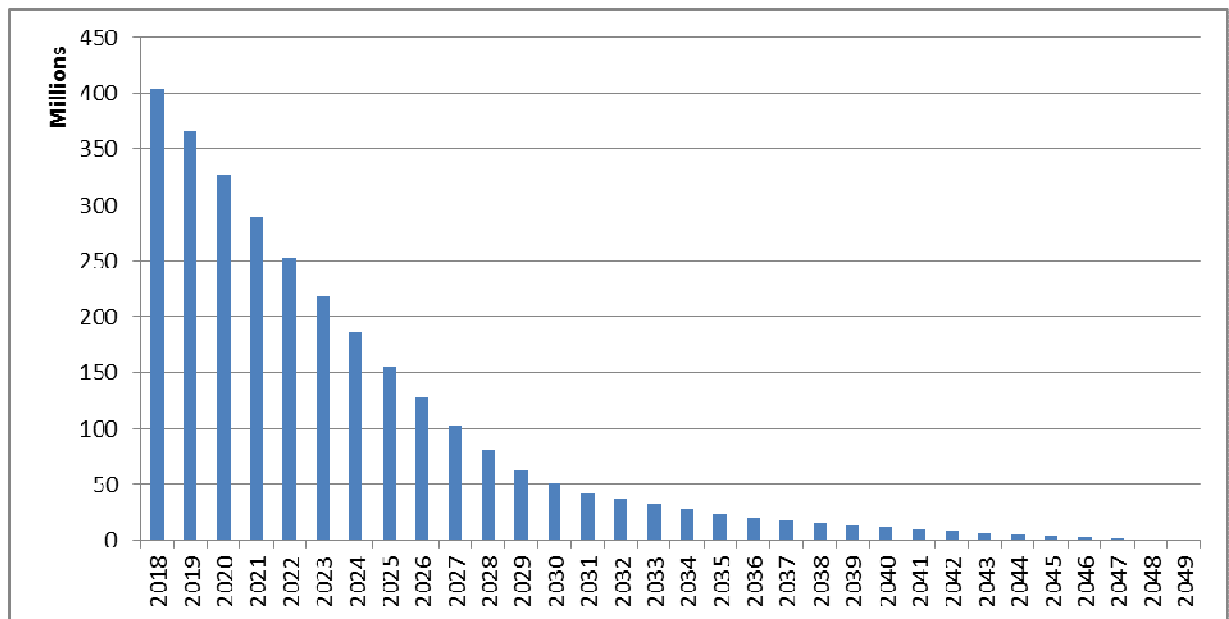
- la SFIL / CAFFIL (*Société de financement locale / Caisse française de financement locale*), qui reprend l'essentiel de l'encours DEXIA et des contrats passés avec La Banque Postale (22,79% contre 23,33% l'an passé) ;
- le groupe Crédit Agricole, qui comprend les encours de la Caisse régionale du Crédit Agricole Atlantique Vendée et du Crédit Agricole *corporate & investment bank* (CACIB) (*ex-Banque de financement et de trésorerie (BFT)*) (17,61% contre 15,94% l'an passé) ;
- le groupe BPCE (*Banque Populaire / Caisses d'Epargne*), qui comprend les encours de la Caisse d'Epargne Bretagne-Pays-de-la-Loire, de Natixis et du Crédit Foncier de France (15,64% contre 16,66% l'an passé) ;
- la Société Générale (15,21% contre 15,92% l'an passé) ;
- la Caisse des Dépôts et Consignations (8,49% contre 7,44% l'an passé) ;
- le groupe Crédit Mutuel, qui comprend les encours de la Caisse fédérale du Crédit Mutuel Océan et d'Arkéa Banque entreprises & institutionnels (7,17% contre 4,90% l'an passé) ;
- la BNP Paribas (5,82% contre 6,42% l'an passé) ;

- la Deutsche Pfandbriefbank AG (PBB) (4,10% contre 4,09% l'an passé) ;
- la Helaba Landesbank Hessen-Thüringen (2,22% contre 2,21% l'an passé) ;
- la Banque Postale (0,94%).

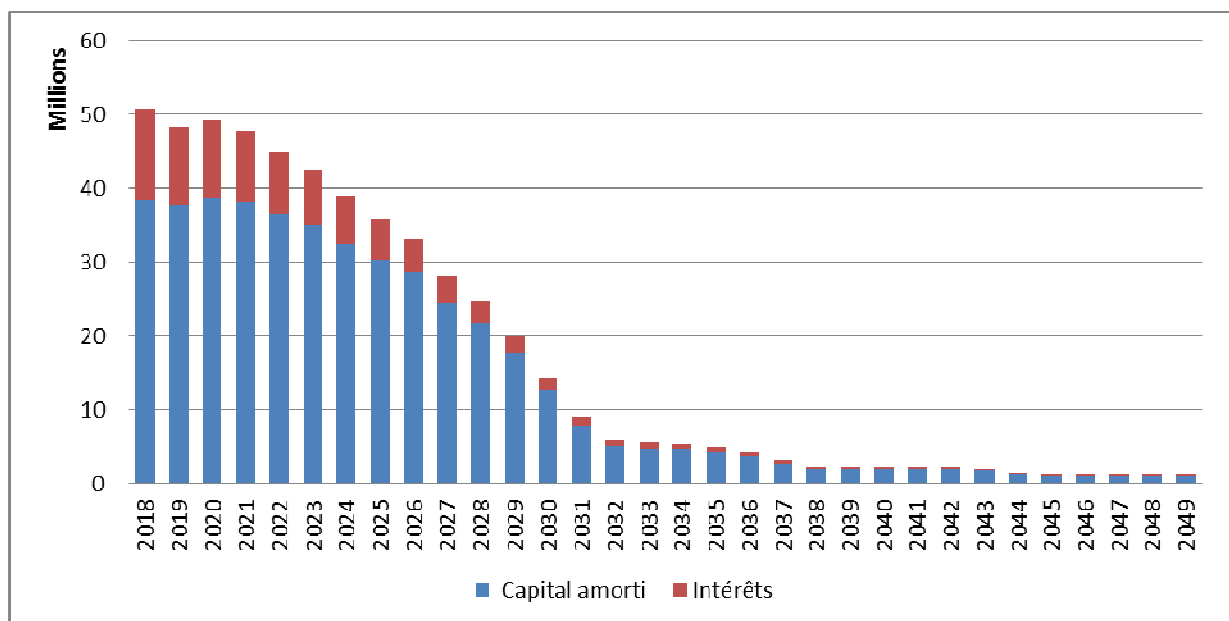
Suite à la cession fin 2017 de son dernier prêt avec le Département de la Vendée à la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays-de-la-Loire, Dexia Crédit Local (DCL) n'apparaît plus dans l'encours.

E. Profil d'extinction de la dette et flux de remboursement prévisionnel

Au 1^{er} janvier 2018, le profil d'extinction de la dette du Département est le suivant :



Le flux de remboursement prévisionnel (capital et intérêts estimés) est le suivant :



Annexe à l'état de la dette départementale

Récapitulation par établissement prêteur du 01/01/2017 au 31/12/2017 - Compte administratif (état constaté, budgets principal et annexe)

Récapitulation par établissement prêteur	Dette en capital		Annuité payée au cours de l'exercice	Dont		Nombre de prêts actifs fin 2017
	à l'origine	au 31/12/2017		Intérêts	Capital	
ARKEA Banque Entreprises & Institutionnels	29 605 000,00 €	23 773 416,68 €	1 355 162,32 €	206 32899 €	1 148 833,33 €	6
BNP Paribas	64 048 980,34 €	24 866 666,59 €	5 299 572,47 €	1 096 307,16 €	4 203 265,31 €	10
Caisse centrale de Crédit Coopératif	9 000 000,00 €	6 139 473,71 €	701 243,13 €	185 453,66 €	515 789,47 €	2
Caisse d'Epargne Bretagne Pays de la Loire	98 000 000,00 €	46 655 318,43 €	6 492 084,97 €	1 088 919,82 €	5 403 165,15 €	7
Caisse des Dépôts et Consignations	73 560 000,00 €	36 240 000,00 €	564 988,81 €	564 988,81 €	0,00 €	3
Caisse fédérale du Crédit Mutuel Océan	11 145 000,00 €	6 830 500,00 €	879 118,52 €	314 618,52 €	564 500,00 €	4
Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée	72 733 000,00 €	33 546 633,31 €	4 865 647,47 €	979 01418 €	3 886 633,29 €	9
Crédit Agricole Corporate & Investment Bank (CACIB)	58 000 000,00 €	41 650 000,00 €	4 599 410,59 €	1 532 743,92 €	3 066 666,67 €	5
Crédit Foncier de France	34 100 000,00 €	11 000 000,07 €	2 879 926,87 €	606 59352 €	2 273 333,35 €	4
Deutsche Pfandbriefbank AG (PBB)	20 000 000,00 €	17 500 000,00 €	1 174 569,09 €	174 56909 €	1 000 000,00 €	1
Helaba Landesbank Hessen-Thüringen	10 000 000,00 €	9 500 000,00 €	635 500,00 €	135 500,00 €	500 000,00 €	1
La Banque Postale	4 500 000,00 €	4 025 571,67 €	300 318,43 €	61 408,53 €	238 909,90 €	1
NATIXIS	18 000 000,00 €	3 000 000,00 €	1 379 307,10 €	179 30710 €	1 200 000,00 €	5
SRL / CAFFIL	144 569 329,41 €	97 299 554,17 €	12 277 265,88 €	3 655373,28 €	8 621 892,60 €	17
Société Générale	128 123 470,57 €	64 950 000,01 €	9 489 791,86 €	2 349791,91 €	7 139 999,95 €	12
Total	775 384 780,32 €	426 977 134,64 €	52 893 907,51 €	13 30 918,49 €	39 762 989,02 €	87